

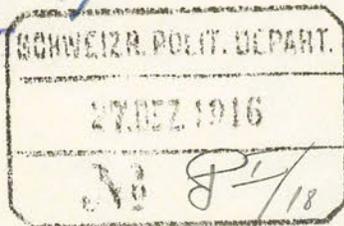
LÉGATION IMPÉRIALE
DE RUSSIE
PRÈS LA
CONFÉDÉRATION SUISSE

Berne, le 14/27 Décembre 1916

N° 19919

22

Internierte



Monsieur le Conseiller Fédéral,

En réponse à la note en date du 8 Décembre crt. j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Gouvernement Impérial a appris avec une vive reconnaissance que le Gouvernement Fédéral consent à hospitaliser sur son territoire 400 officiers russes prisonniers malades.

Le Gouvernement Impérial me charge d'informer le Gouvernement Fédéral qu'il a présenté aux Gouvernements ennemis une proposition concernant l'internement dans les pays neutres de prisonniers malades et qu'il consent à l'internement en Suisse de 200 prisonniers malades Allemands et autant de prisonniers malades Autrichiens qui se trouvent actuellement en Russie.

Le Ministère Russe de la Guerre a donné déjà les ordres nécessaires afin que ces prisonniers soient examinés et choisis parmi les prisonniers qui se trouvent dans les camps en Russie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral les assurances de ma très haute considération

Son Excellence
Monsieur Hoffmann
Conseiller Fédéral
Chef du Département Politique Suisse.

M. Bibikoff.

